CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E205476** **VALABLE JUSQU'AU** **18/09/2027**

ÉDITÉ LE 07/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/03/2019

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/04/2019

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DRAGUIGNAN

Siret : 849 366 422 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 9416949-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 183041799 B - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 183041799 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : VAR CHARPENTE COUVERTURE 83

Sigle : VCC83

1 IMPASSE FRANCOIS RABELAIS
AV EDOUARD LE BELLEGOU
83136 GAREOULT

Téléphone : 04 94 14 15 87 **Fax :**

Portable : 06 40 19 82 85

Responsabilité légale :
BAKHRI MUSTAPHA PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.vcc83.net

E-mail : vcc83charpente@gmail.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 507 096 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	11	19/09/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	11	19/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/09/2026 09:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E205476** **VALABLE JUSQU'AU** **18/09/2027**

ÉDITÉ LE **07/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/03/2019
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/04/2019
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DRAGUIGNAN

Siret : **849 366 422 00012**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 9416949-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 183041799 B - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 183041799 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **VAR CHARPENTE COUVERTURE 83**
Sigle : VCC83
1 IMPASSE FRANCOIS RABELAIS
AV EDOUARD LE BELLEGOU
83136 GAREOULT

Téléphone : 04 94 14 15 87 **Fax :**
Portable : 06 40 19 82 85

Site Internet : http://www.vcc83.net
E-mail : vcc83charpente@gmail.com

Responsabilité légale :
BAKHRI MUSTAPHA PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/09/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/09/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/09/2025
o Isolation des combles perdus	19/09/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/09/2026 09:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.